

# Le CHER



UN DÉPARTEMENT  
EN MOUVEMENT



# S O M M A I R E

04 *Actualités* : CARNET DE VOYAGE - 06 *Actualités* : MAINTIEN À DOMICILE - 07 *Brèves* - 08 *Arrêt sur images* - 09 *Dossier* : LGV PARIS/ORLÉANS/CLERMONT-FERRAND/LYON - 12 *Talents du Cher* : PORTRAIT ANTOINE DESJARDINS - 13 *Événement* : AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE - 14 *Événement* : FÊTES MÉDIÉVALES DE BOURGES - 16 *À la rencontre* : CANTON CHÂROST - 18 *Agenda* - 19 *Tribunes de groupes*



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CHER ■ 1 place Marcel Plaisant - CS n° 30322, 18023 Bourges Cedex ■ Tél. 0248278173 - courriel: communication@departement18.fr  
■ www.departement18.fr ■ DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Yann Archimbaud ■ RÉDACTEUR EN CHEF: Aurélie Courzadet ■ COORDINATION: Elsa Dhordain-Faure -  
Direction de la Communication ■ CRÉDITS PHOTOS: Thierry Martrou, Yannick Pirot, Pixel, iStock, Conseil départemental du Cher, AD2T; P. Régnier; Y. Rousset; V. Laebens;  
Franck Alonso; Signature; Galerie Capazza ■ MISE EN PAGES ET RÉALISATION: Direction de la communication ■ IMPRESSION: Imprimerie Maury (Malesherbes) ■  
ROUTAGE: Atelier du Gedhif (Bourges) ■ DIFFUSION: Médiapost ■ TIRAGE: 168 000 exemplaires ■ NUMÉRO D'ISSN: 1774-6191

*Le 13 mars dernier, le Président et les élus de Bourges ont lancé Bourges Berry Tourisme. Le Conseil départemental mise sur le tourisme comme facteur d'attractivité.*



**Rester immobile ne sert à rien.  
Il faut choisir entre progresser  
ou régresser. Allons donc de l'avant  
et le sourire aux lèvres.**

**Robert Baden-Powell**



## LE DÉPARTEMENT, ANIMATEUR D'UN TERRITOIRE À MODERNISER

**D**eux ans après l'élection départementale d'avril 2015, il est opportun de préciser les principes globaux de notre action pour en montrer la cohérence.

L'analyse des derniers résultats des élections locales a mis en exergue un sentiment d'abandon et de solitude ressenti et vécu dans bon nombre de nos communes rurales. L'appauvrissement en infrastructures collectives, en services publics, en moyens de transport ou de logements a largement contribué à cet état de fait. Ce sont pour ces terres oubliées que nous nous devons d'agir en priorité.

Faire un constat est relativement facile. Poser le bon traitement à ce manque d'attractivité en va tout autrement.

En effet, ce n'est pas la ruralité qui est en cause mais sa désertification progressive, plurifactorielle, sociétale, démographique, logistique qui a miné l'attractivité territoriale rurale, rendant la vie difficile aux « habitants survivants » qui ont vu partir la perception, la gendarmerie, le médecin, l'école parfois, un cycle infernal difficile à enrayer !

Face à ce constat sans appel, il nous faut faire preuve de concertation, d'imagination, de mutualisation.

Rappelez-vous nos anciens, comme ils se serraient dans la grotte, puis dans le village gaulois cerclé de palissades, puis autour du château qu'ils investissaient à la moindre menace. Dans tous les cas, c'est par le regroupement qu'ils sauvegardaient leur vie et l'essentiel nécessaire au quotidien.

Il nous faudra nous aussi tôt ou tard faire front, en misant sur des centres ruraux névralgiques, compétitifs, et performants en infrastructures modernisées, facilitées par le numérique, suffisamment dynamiques pour en fédérer les habitants et donner l'envie et les moyens d'y travailler, d'y vivre jusqu'au bout.

Ce tableau réaliste nous a conduits à définir un maillage de pôles de centralité et d'équilibre qui doivent être des lieux bien identifiés et répartis harmonieusement sur le territoire, pour pouvoir bénéficier d'animations, d'événements culturels, de vie associative et de réponse complète tant pour la jeunesse que pour les aînés qui souhaitent se maintenir à domicile.

Cette implication volontariste et forte s'illustre par exemple dans notre compétence touristique. C'est la raison pour laquelle nous avons établi des liens opérationnels avec l'Agglomération de Bourges, l'Office de Tourisme de Bourges et demain les Offices de Tourisme du département qui voudront nous rejoindre. C'est un levier puissant d'animation, d'aménagement et d'économie locale.

Voilà toute la logique de notre action portée par un personnel départemental impliqué, compétent. C'est à ce prix que nous pourrions espérer occuper l'espace et briser le sentiment de solitude et d'abandon.



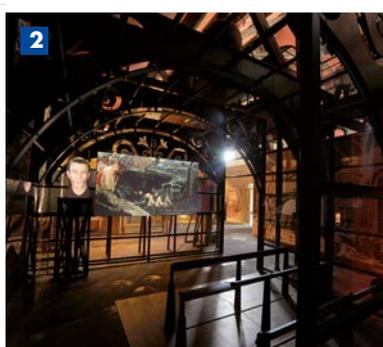
**Il nous faut faire preuve  
de concertation, d'imagination,  
de mutualisation.**

**Michel Autissier**  
Président du Conseil départemental du Cher

## CARNET DE VOYAGE

### 10 BONNES RAISONS DE DÉCOUVRIR LE CHER AUTREMENT

*Notre département regorge de mille trésors insoupçonnés pour vivre un été riche en surprises et en émotions. Nous avons sélectionné pour vous, dix des nombreuses pépites que compte le Cher. Vous n'en reviendrez pas : vous ouvrirez grand vos papilles et vos pupilles, ferez le plein d'adrénaline, vous allez vibrer, explorer, voyager dans le temps et dans l'espace. Bref, vous partirez loin, très loin... à deux pas de chez vous ! Prêts pour l'aventure ? Suivez le guide.*



#### ■ SAVOURER

##### 1 - Sancerre

« Sunset & wine » : dégustations au cœur des vignes, entre chien et loup, à l'heure où le vignoble est le plus magique.

Réservation : *office de tourisme de Sancerre.*

À proximité : *Maison des Sancerre, Jardins romantiques de Pesselière (Jalognes).*

#### ■ EXPLORER

##### 2 - Espace métal à Grossouvre

Plongez dans l'histoire de la métallurgie, ce n'est pas sorcier ! Petits et grands seront fascinés. Films, expériences, tableaux interactifs confiés à Jamy Gourmaud.

Idée hébergement : *Vélocamping (Beffes).*

À proximité : *Village de Goule (tippies, beach-volley/soccer, activités nautiques...).*

#### ■ SE RESSOURCER

##### 3 - La Loire à vélo

Découverte du fleuve royal, sur plus de 100 km d'itinéraires balisés de Belleville/Loire à Cuffy.

À proximité : *l'exposition « Les arts forains » et le célèbre Parc floral à Apremont-sur-Allier, labellisé « Plus beaux villages de France ».*

#### ■ SE DÉPASSER

##### 4 - Sidaïlles

Idéal pour les loisirs de pleine nature : baignade, randonnées, escalade, parcours d'aventure avec tyroliennes géantes...

Frissons garantis !

À proximité : *saut à l'élastique (Culan).*

#### ■ SE LAISSER SURPRENDRE

##### 5 - Les Jardins de Drulon à Loye-sur-Arnon

Drulon, ou le mariage de l'art contemporain et de la nature. Extraordinaire !

À voir aussi : *le Jardin d'Orsan (Maisonais).*

Idée hébergement : *« La Cabane de la loutre » à Loye-sur-Arnon.*



## ■ RÊVER

### 6 – Au plus près des étoiles à Nançay

Observation du ciel et des constellations, légendes du ciel étoilé... Le Pôle des étoiles est l'espace idéal pour s'approcher des étoiles... tout en gardant les pieds sur terre.

À noter : nocturne exceptionnelle le 29 juillet à partir de 20h00.

Infos : [www.poledeseetoiles.fr](http://www.poledeseetoiles.fr).

## ■ S'ENTHOUSIASMER

### 7 – Hippodrome de Lignièrres/La Celle-Condé

Les 15 et 16 juillet et le 20 août, venez assister aux courses hippiques ouvertes aux turfistes amateurs ou simples curieux, dans un environnement qui mérite d'être connu par tous les habitants du Cher.

Faites également un break au Pôle du cheval et de l'âne. Au programme : balades à dos d'âne ou attelage, musée Sitazin, événements équestres, village de roulotte...

Infos : [www.hippodrome-lignieres.com](http://www.hippodrome-lignieres.com) - [www.polechevaletane.fr](http://www.polechevaletane.fr).

À proximité : la Grange aux verrières à Saint-Hilaire-en-Lignièrres.

## ■ CRÉER

### 8 – La Borne

Flâner dans le village de potiers, découvrir leurs ateliers, et laisser libre cours à votre créativité sous l'œil avisé de céramistes professionnels.

C'est ce que propose le Centre de céramique contemporaine.

Sur inscription.

Infos : <http://ceramiquelaborne.org>.

À proximité : Cathédrale de Linard à Neuvy-deux-Clochers.

## ■ SE JETER À L'EAU

### 9 – Eaux vives à Châteauneuf-sur-Cher

Adeptes de sensations fortes, un crochet par Châteauneuf-sur-Cher s'impose.

À la carte : raft, nage en eaux vives, air boat, tubing... Accrochez-vous!

Infos : [www.chateauneufeauxvives.com](http://www.chateauneufeauxvives.com).

## ■ VIBRER

### 10 – Fêtes franco-écossaises à Aubigny-sur-Nère (WE du 14 juillet)

Depuis toujours la ville d'Aubigny-sur-Nère est liée à l'Écosse. C'est cette histoire que retracent les fêtes franco-écossaises : marché médiéval, campements, ripailles, pipe bands... Rassurez-vous le port du kilt n'est pas obligatoire!

Infos : <http://www.tourisme-sauldre-sologne.com/fr>.

Hébergement insolite à proximité : Bulle de Cristal à Brinon-sur-Sauldre.



## PLACE AUX GRANDS ESPACES

### Week-end

### des Espaces naturels sensibles les 17 et 18 juin

Venez découvrir un patrimoine naturel étonnant à l'occasion de l'ouverture exceptionnelle des 17 sites labellisés Espaces naturels sensibles du Cher! Au programme : balades, activités ludiques et sensorielles... et observations d'espèces végétales et animales inattendues.

Gratuit et sans inscription.

Infos : [www.departement18.fr](http://www.departement18.fr)

[www.nature.departement18.fr](http://www.nature.departement18.fr)

## VOUS AUSSI, DEVENEZ AMBASSADEURS, DEVENEZ « GREETERS »

On ne parle bien que de ce que l'on aime, dit-on... Tourisme et Territoires du Cher mène actuellement une campagne de recrutement auprès des habitants du Berry, futurs « Greeters », souhaitant rencontrer localement des visiteurs et partager avec eux leurs connaissances et leur passion du territoire.

Et si c'était vous ?

Infos : [www.tourisme-territoiresducher.fr/actus/articles/](http://www.tourisme-territoiresducher.fr/actus/articles/)

## MAINTIEN À DOMICILE

### UN DÉFI MAJEUR POUR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL



*Le maintien à domicile est un thème central de l'action sociale départementale depuis deux ans. Avec 30 % de sa population âgée de plus de 60 ans, le Département du Cher se doit de veiller aux meilleures conditions de vie des personnes âgées. Parmi elles, 80 % souhaitent rester à domicile. Le Conseil départemental doit ainsi accompagner ce choix et proposer des solutions performantes permettant de franchir les écueils du vieillissement ou du handicap.*

Aujourd'hui, de nombreux dispositifs départementaux existent pour adapter le logement afin que les personnes âgées évoluent facilement dans leur domicile et en toute sécurité. Dans le cadre des plans d'aide de l'Allocation personnalisée à l'autonomie du Département, des travaux ou aménagements peuvent être envisagés et financés par différents partenaires (remplacement de la baignoire par une douche à l'italienne, pose d'un revêtement de sol antidérapant, achat de fauteuils ou lits adaptés...).

Par ailleurs, sans la présence d'aidants, aucun maintien à domicile n'est possible. Leur rôle fondamental et la nécessité de les accompagner sont reconnus par le Conseil départemental qui leur dédie des actions afin qu'ils identifient mieux les leviers à leur disposition : Forum « mieux accompagner nos aînés », après-midis entr'aidants, solutions de répit...

Et pour mettre en synergie cette nouvelle dynamique, le Conseil départemental a initié un colloque consacré au maintien à domicile. Les 9 et 10 mars derniers, 300 professionnels se sont

réunis pour définir les moyens à envisager pour concourir à simplifier la démarche du vivre chez soi jusqu'au bout. En 2018, un nouveau colloque sera ouvert au public pour poursuivre la réflexion.

Enfin, le Conseil départemental s'est engagé dans une politique de maillage du territoire en nouvelles résidences seniors et d'autonomie. Ces logements de nouvelles générations, à échelle humaine avec des services inédits, permettront à ceux qui le souhaitent de vivre en collectivité tout en gardant une certaine autonomie, une liberté si importante. Les premiers programmes sortiront de terre au cours de l'année 2018.

Maintien à domicile, domotique, robotique sont autant de moyens modernes et innovants que propose le Département pour accompagner le bien vieillir sur le territoire.



## EHPAD EN FÊTE

L'entrée en établissement peut effrayer aussi bien les personnes âgées que leur entourage. Pourtant, ce sont de véritables lieux de vie où il se passe de nombreuses choses. Afin de faire découvrir ces établissements aux habitants et aux familles, les EHPAD vous ouvrent leurs portes pour une journée de fête, de rencontre et de partage, le mercredi 14 juin.

Plus d'informations et liste des établissements participants sur [www.departement18.fr](http://www.departement18.fr).

# B R È V E S

## ***Les vignes en fête !***

Après les journées gastronomiques, le Printemps de Bourges et les fêtes médiévales, le Département clôturera ses 4 saisons en célébrant son patrimoine viticole. Cette année, le Département s'associe au festival de musique Festivendanges du **22 au 24 septembre à Sancerre**. Musique, dîner au cœur des vignes, dégustations, jeux pour enfants, et découverte du terroir seront au programme des Vignes en Fête. Venez nombreux !

*Programme à retrouver prochainement sur le site Internet du Conseil départemental.*



## ***La Région, votre nouvel interlocuteur pour les transports***

Jusqu'alors compétence départementale, les transports urbains et scolaires sont transférés à la Région à partir du **1<sup>er</sup> septembre 2017**, conséquence de la loi NOTRe. Le réseau Lignes18 disparaîtra et deviendra ainsi RÉMI (Réseau de la Mobilité Interurbaine). Vous pouvez effectuer les inscriptions pour le transport scolaire sur le nouveau site internet de la Région ou via les formulaires habituels jusqu'au 17 juillet 2017.

*Pour tout renseignement : [www.remi-centrevaldeloire.fr](http://www.remi-centrevaldeloire.fr)*



## ***L'industrie aéronautique et de défense, une pépite économique du Cher !***

Faire coïncider les besoins en recrutement des entreprises locales du secteur aéronautique et de défense et ceux des jeunes qui cherchent des débouchés à leurs études techniques. Telle est l'ambition du Département qui organisera, le **18 janvier 2018** à Bourges, un forum professionnel aux métiers de cette filière d'avenir. Un moyen de susciter des vocations et de poursuivre la croissance du secteur aéronautique et de défense dans le département.

*Plus d'informations à venir sur le site du Département.*



## ***Un service innovant pour les entreprises locales***

Faciliter l'accès aux marchés publics locaux et ainsi permettre à plus d'entreprises d'y répondre. C'est l'objectif du Département qui a lancé en janvier dernier *un nouveau site Internet : [commandepublique18.fr](http://commandepublique18.fr)*. Réservé aux entreprises du Cher, il leur permet d'accéder gratuitement et rapidement aux appels d'offres des donneurs d'ordres publics du département.

**commandepublique18.fr**

# ARRÊT SUR IMAGES



1



2



3



4



5

**1** et **2** **BANQUET CARITATIF** : le 28 janvier 2017, le Conseil départemental lançait son année festive et culturelle, les 4 saisons, par un dîner médiéval gastronomique. Plus d'une centaine de personnes étaient réunies, à la table du Duc Jean, pour déguster les plats des Chefs Pascal Chauptre et Christophe Lot autour de la Truffe et du Safran. L'intégralité des bénéfices de ce dîner caritatif a été reversée à la Banque Alimentaire du Cher soit 8 000 euros. **3** **2<sup>E</sup> ÉDITION DES TROPHÉES DES ENTREPRISES** : le 9 mars, Michel Autissier, Président du Conseil départemental et Véronique Fenoll, 1<sup>re</sup> vice-présidente en charge du développement économique ont remis le Prix « J'innove donc je réussis » à Charles Dubourg, directeur de Cizeta. **4** **TRAVAUX À L'ABBAYE DE NOIRLAC** : le 28 mars, Michel Autissier, Véronique Fenoll et Daniel Fourré, vice-président en charge des bâtiments, se sont rendus à Noirlac, dans le cadre d'une visite cantonale, pour constater l'état d'avancement des travaux de toiture de l'abbatiale nord. Un investissement indispensable pour préserver ce joyau départemental. **5** **LE CHER EN SCÈNE** : pendant le Printemps de Bourges, le Département a permis à 16 groupes locaux amateurs de se produire sur sa scène. Une occasion pour les festivaliers de bénéficier de concerts gratuits de qualité au cœur du Festival.

## LGV PARIS/ORLÉANS/CLERMONT-FERRAND/LYON

---

### UNE UNION DÉCISIVE POUR LE PROJET

---

*Il existe des projets de longue haleine mais qui méritent un combat de tous les instants. Depuis 2007, l'Association TGV Grand Centre Auvergne, qui regroupe 700 adhérents pluralistes dont 30 parlementaires, promeut la réalisation d'une ligne à grande vitesse qui passerait par onze villes du Centre dont Bourges et Vierzon. Le projet POCL est une condition essentielle au développement de notre territoire, figurant parmi les plus fragilisés et les plus enclavés par l'absence de toute ligne ferroviaire à grande vitesse. Le Cher vous propose dans ce numéro de faire le point sur le dossier et les échéances à venir. La mobilisation de tous pour l'aboutissement de ce projet est plus que jamais décisive.*



## LGV PARIS/ORLÉANS/CLERMONT-FERRAND/LYON



## QUESTION À

**Michel Autissier**Président du Conseil départemental  
du Cher**Croyez-vous encore au projet POCL pour le Cher?**

Bien entendu et nous devons tous être convaincus de l'urgence de réaliser ce tracé Ouest. Nous devons tous être unis pour défendre le scénario Ouest, le seul qui soit avantageux pour notre attractivité, notre avenir et celui de nos enfants. C'est pourquoi nous poursuivrons notre soutien à l'association TGV en organisant en 2017 un colloque avec tous les Départements concernés sur le tracé. Le Cher sera en première ligne.

**LE PROJET POCL, C'EST QUOI?**

En 2007, la SNCF lance le projet d'ouverture d'une nouvelle ligne à grande vitesse entre Paris et Lyon. Elle répond à quatre objectifs, inscrits dans la loi Grenelle 1 :

- relier Orléans, capitale régionale et future métropole, au réseau à grande vitesse. Orléans est la seule ville de cette strate en France qui ne dispose pas d'une telle infrastructure ;
- assurer un temps de parcours entre Clermont-Ferrand et Paris inférieur à 2 heures ;
- améliorer la desserte de 11 villes du grand Centre (dont Bourges et Vierzon) et ainsi connecter cette région aux réseaux ferroviaires nationaux et européens ;
- constituer un itinéraire complémentaire et pertinent à la ligne à grande vitesse actuelle Paris-Lyon qui arrivera à saturation à l'horizon 2030.

**LE POCL EN CHIFFRES**

- 5 régions, 12 départements concernés
- 530 km de ligne nouvelle à grande vitesse et 800 km de réseau classique existant amélioré
- 14 milliards d'euros d'investissement
- 6 millions de nouveaux voyageurs estimés.

**JUSQUE-LÀ, QUE S'EST-IL PASSÉ ?**

Les discussions portent sur le tracé de cette nouvelle ligne. Plusieurs scénarios ont été présentés en débat public en 2011. Un consensus s'est alors établi autour du tracé Ouest (voir schéma p.11). Il emprunte les corridors déjà existants tels que l'A71, la RN20 ou encore le réseau ferré actuel. Ainsi, il ne crée pas de nouvelles nuisances pour les territoires et propriétés traversés comme cela est le cas avec le tracé médian (notamment pour le sancerrois) qui, de plus, ne dessert pas directement les villes de la région Centre. Cependant en 2012, Réseau ferré de France a demandé des études complémentaires sur les scénarios médian et Ouest. Le comité de pilotage appuie alors le tracé médian. L'association TGV Grand Centre propose une contre-expertise qui démontre que la rentabilité socio-économique entre les deux scénarios présente un écart réduit et un besoin de financement quasi-équivalent. En 2015, le premier ministre décide de poursuivre le projet sur les sections communes aux deux tracés en attendant un accord sur le tracé en région Centre.

## UNE UNION DÉCISIVE POUR LE PROJET

## ■ OÙ EN EST-ON ACTUELLEMENT ?

L'association poursuit la mobilisation pour maintenir l'union entre les différents acteurs du dossier (élus, partenaires publics et privés) sur le tracé ouest. Une étude indépendante, financée par chacune des parties, est en cours de réalisation. Une décision sur le tracé devrait être prise en fin d'année 2017. Il faudra alors compter une douzaine d'années pour voir arriver la ligne à grande vitesse sur les territoires.

Par ailleurs, le soutien à la rénovation du réseau ferroviaire existant est également une priorité puisqu'il permet de desservir les territoires localement, que ce soit la ligne Bourges/Saint-Amand-Montrond/Montluçon, la ligne Paris/Orléans/Vierzon/Limoges (POLT) ou Paris/Bourges/Nevers, et il est complémentaire au futur réseau, il doit donc être parfaitement entretenu pour remplir son rôle.

## ■ QUELS SONT LES AVANTAGES POUR LE DÉPARTEMENT DU CHER ?

Véritable enjeu d'aménagement du territoire, l'arrivée d'une ligne à grande vitesse est une opportunité pour le département. Elle permettra la connexion avec la région parisienne mais surtout le sud de la France avec une liaison rapide vers Lyon. Ainsi, ce projet favorisera le développement de l'activité économique et la création d'emplois. Il participera à l'attractivité intergénérationnelle du territoire.

## QUESTIONS À

## Rémy Pointereau

Sénateur du Cher

Président de l'Association TGV Grand Centre Auvergne

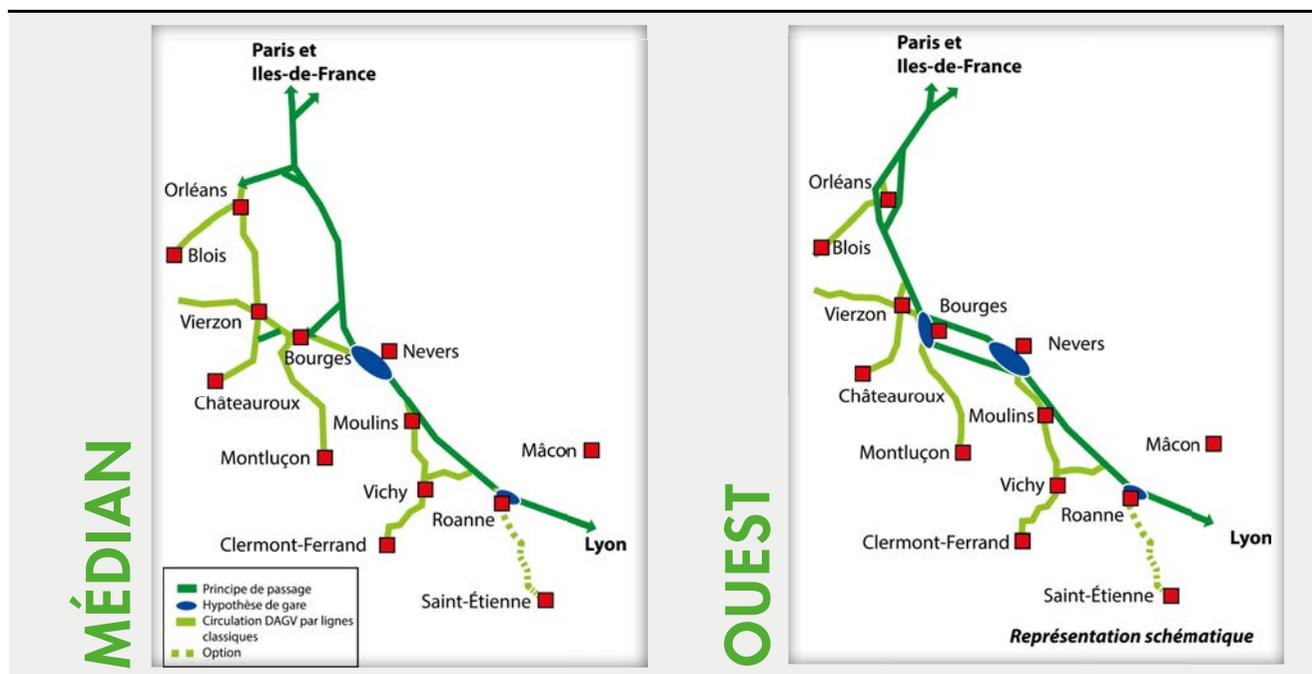


## Pourquoi défendez-vous le projet POCL ?

Ce projet POCL impulsera une nouvelle dynamique au Cher en favorisant son aménagement. Les générations futures ne pourront pas nous reprocher de ne pas l'avoir défendu. Notre responsabilité est de travailler pour favoriser leurs déplacements au sein de l'Europe mais aussi de renforcer l'attractivité économique et touristique du Département.

## Qu'espérez vous maintenant ?

Si je peux comprendre l'impatience et la lassitude de certains envers ce projet certes vital mais de longue haleine, semé d'embûches financières et environnementales, nous devons faire preuve de pugnacité et de volontarisme dans un esprit consensuel pour défendre le scénario Ouest, le seul qui soit avantageux pour notre attractivité, notre avenir et celui de nos enfants.



## ANTOINE DESJARDINS

### LE TIR À L'ARC OU LE SÉSAME D'ANTOINE

« Le Cher » vous propose, dans ce numéro, le portrait d'un jeune sportif, Antoine Desjardins. Une personnalité au parcours méritant dont l'exemplarité doit être soulignée. Un hymne au courage et à la persévérance.



Plus tard j'aimerais être vendeur en archerie et faire de ma passion mon métier.



#### CHIFFRES CLÉS

- 330 élèves en situation de handicap bénéficiant de l'aide aux frais de transport scolaire ;
- 4 619 jeunes de moins de 17 ans bénéficiant de l'aide à la licence sportive dont 430 en sport adapté, 44 en handisport, et 948 en UNSS.

**M**ercredi 15h. Lorsqu'Antoine arrive au Bourges Arc Club, son visage s'illumine. Jusqu'alors réservé, il devient un garçon épanoui et sûr de lui. Les deux pieds sur terre, il arme avec fierté, concentré sur sa cible, prêt à décocher. Car c'est le tir à l'arc qui lui a permis de ne jamais renoncer.

Cadet d'une famille de trois enfants, Antoine est diagnostiqué dyspraxique\* dès la maternelle. S'en suit pour ses parents, un véritable parcours du combattant. Il faut faire reconnaître son handicap et trouver des solutions adaptées. Pour stimuler sa concentration, ils décident de l'inscrire au tir à l'arc à l'âge de huit ans sans se douter que quelques années plus tard, il s'illustrerait lors des championnats

de France avec une brillante 10<sup>e</sup> place (nature et 3D).

Aujourd'hui, à 14 ans, Antoine est scolarisé en classe ULIS au collège Jules Verne de Bourges. Le Département l'accompagne via la Maison départementale des personnes handicapées pour le transport et l'orientation scolaires. Il bénéficie également de l'aide à la licence sportive.

Plus qu'un sport, le tir à l'arc est à la base de ses valeurs car ce qu'Antoine déteste le plus : la tricherie. Ses parents le qualifient volontiers de bon élève : Antoine a un projet de vie et se donne chaque jour les moyens de réussir. C'est tout ce que nous lui souhaitons.

\*La dyspraxie est une incapacité à coordonner et à exécuter correctement des gestes appris : écrire, s'habiller, utiliser des outils...



## AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE POUR UNE MOBILITÉ FACILITÉE

*Le permis de conduire est un sésame à acquérir pour pouvoir se déplacer facilement, étudier ou travailler dans un département rural. Afin de soutenir les jeunes dans cette démarche, le Conseil départemental du Cher initie l'opération Mobilité et Secours et relance ainsi l'aide financière au permis de conduire.*



Permettre aux jeunes de pouvoir être mobiles pour étudier, rechercher du travail ou travailler mais aussi contribuer à en faire de futurs citoyens, soucieux des autres. Voici l'ambition du Département qui a décidé de remettre au goût du jour l'aide au permis de conduire. Ce dispositif entre dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle politique en direction de la jeunesse, soucieuse d'aider les adolescents d'aujourd'hui à devenir des citoyens investis de demain.

Cette nouvelle aide départementale ne s'inscrit pas dans un dispositif gratuit pour l'apprenti automobiliste. En citoyen averti, en futur conducteur conscient des dangers de la route, il devra participer à une séance d'initiation aux gestes qui sauvent pour acquérir certains réflexes essentiels de premiers secours - alerter les secours, masser, défibriller, traiter les hémorragies - qu'il saura mettre en pratique, le cas échéant, pour agir face à une personne en danger, voire sauver une vie.

L'aide, qui s'élève à 150 euros, est ouverte aux jeunes âgés de 16 et 17 ans, obligatoirement inscrits dans une auto-école départementale,



Cette initiation peut se poursuivre par la formation PSC1 dispensée par l'UDSP. Un tarif préférentiel sera proposé aux jeunes ayant suivi l'initiation aux gestes qui sauvent.

### LES CHIFFRES CLÉS

En 2018, le budget consacré à cette opération sera de 100 000 euros.

Sans attendre, dès octobre 2017, 25 000 euros seront investis pour le dernier trimestre, soit potentiellement près de 160 jeunes bénéficiaires.

dans le cadre de la formation dispensée pour l'obtention du code de la route.

L'aide sera attribuée sous deux conditions impératives :

- l'attestation de réussite à l'examen du code de la route à compter uniquement du 1<sup>er</sup> octobre 2017 (les détenteurs du code de la route avant le 1<sup>er</sup> octobre 2017 ne sont pas concernés),
- l'attestation d'assiduité à la formation aux gestes qui sauvent (2 heures) dispensée par l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers. L'assiduité à ces heures de formation est une condition impérative pour bénéficier de l'aide financière.

Les candidats disposeront de deux mois (du 1<sup>er</sup> octobre au 4 décembre) pour obtenir leur code et l'attestation de suivi de l'initiation aux gestes qui sauvent.

### COMMENT S'INSCRIRE ?

À partir du 1<sup>er</sup> octobre 2017, envoyez votre demande par mail à [secoursetmobilité@departement18.fr](mailto:secoursetmobilité@departement18.fr) en précisant votre nom, prénom, âge et adresse.

Dès réception, vous recevrez un dossier complet, mentionnant les modalités d'attribution de l'aide et les dates/lieux/horaires des formations aux gestes qui sauvent. Ce dossier sera à retourner au Conseil départemental le 4 décembre 2017 au plus tard.

L'aide financière sera remise aux lauréats du Code de la route ayant participé à la formation citoyenne, lors d'une cérémonie officielle au Conseil départemental du Cher, le 15 décembre. En 2018, ce sont 4 cérémonies qui ponctueront les 4 trimestres.

4  
LES SAISONS  
du Département

# Fêtes de médiévales Bourges

3 ET 4  
JUIN

## Jacques Cœur

### Tout le week-end

Place Jacques Cœur, des dames bien nées telles qu'Agnès Sorel ou Antoinette de Magnelais attendent l'arrivée de Jacques Cœur qui revient d'un long voyage avec, dans sa charrette, de beaux tissus et de magnifiques bijoux... Le décor est planté! Bienvenue au marché de la soie et des épices dans la cour intérieure du Palais Jacques Cœur. Au pied de la cathédrale, vous pouvez aussi faire vos emplettes telles qu'elles existaient à l'époque médiévale! Admirez également des scénettes de la vie de l'époque, jouées par des comédiens en costume, dans le centre historique de Bourges.

Les enfants ne sont pas oubliés. **Nouveauté 2017**, Place Étienne Dolet, l'espace enfants a été totalement repensé avec une animalerie proposant des balades à poneys, des démonstrations de dresseurs d'oie... Mais aussi une multitude de jeux de l'époque médiévale. Les minis chevaliers et princesses pourront également sillonner la ville et résoudre de nombreuses énigmes, passages obligés pour valider leur passeport pédagogique.

Pour la deuxième année consécutive, le Conseil départemental du Cher, en partenariat avec la Ville de Bourges, organise les fêtes médiévales, les 3 et 4 juin à Bourges.

Le duc Jean de Berry cède la place cette année au Grand Argentier du roi Charles VII. Jacques Cœur est à l'honneur de ces festivités 2017 qui promettent d'être enchantées.

Alors, laissez-vous transporter... et ne soyez pas surpris de croiser au détour d'une rue Jacques-Cœur et ses contemporains Charles VII, Guillaume de Varye ou encore le pape Nicolas V...



# À cœur vaillant rien d'impossible !



## Les temps forts

### SAMEDI

Levez la tête et profitez de la vue... De magnifiques oiseaux de proie feront leur spectacle en haut des marches de la cathédrale. Véritable spectacle de fauconnerie initié par le maître en la matière, Monsieur Varin que tous les plus grands cinéastes convoitent.

En fin de soirée, vous avez rendez-vous avec Avalone, un spectacle de danse de feu et de pyrotechnie avec pour décor la cathédrale de Bourges !

### DIMANCHE

Imaginez, de superbes chevaux ibériques, portugais et andalous qui effectuent devant vous pirouettes, courbettes, jeux de têtes, des chevaliers qui tirent à l'arc et exécutent des numéros de voltiges incroyables. Trois représentations pour ravir petits et grands...

Ces fêtes se termineront dimanche soir par un grand banquet médiéval au jardin de l'Archevêché. Un traiteur vous fera découvrir les mets du Moyen Âge, moyennant quelques écus...

Retrouvez l'intégralité du programme sur le site :

[http://www.departement18.fr/  
FetesMedievales/](http://www.departement18.fr/FetesMedievales/)



## DU CANTON DE CHÂROST



### LES CHIFFRES CLÉS

14 284 habitants

13 communes

1 collège

1 EHPAD\*

1 service de soins infirmiers à domicile

4 Communautés de communes

3 centres de secours

\* Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

### CHÂROST OU SAINT-FLORENT-SUR-CHER ?

La réforme des cantons de 2014 n'a pas remis en cause l'appellation même du canton de Chârost. Si la ville centre du canton, Saint-Florent-sur-Cher avec ses 6 670 habitants (recensement en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017) concentre l'essentiel des services et des commerces, Chârost avec 1 024 habitants, demeure administrativement le chef-lieu du canton, témoin d'un passé riche et mouvementé.

### UN BASSIN D'EMPLOIS ET D'INDUSTRIES À FORT POTENTIEL

Le canton de Chârost se caractérise avant tout par un fort potentiel économique et industriel. Situé aux portes de l'agglomération de Bourges, il a su attirer de nombreuses entreprises qui ont trouvé un environnement propice pour y développer leur savoir-faire, comme à Lunery et Saint-Florent-sur-Cher par exemple. À l'image d'autres cantons du département, la mécanique de précision et le décolletage\*\*, souvent en lien avec l'industrie aéronautique, concentrent de nombreux emplois. Parallèlement, d'autres spécialités se sont implantées sur ce territoire attractif : matériel d'éclairage, armement... Enfin, les usines Rosières de Lunery ont constitué durant 129 ans un fleuron de l'économie départementale. Terre d'innovation, le canton accueille également une start-up, DataNuage, qui développe une solution de gestion des stocks via des lunettes de réalité augmentée.

Quant à l'activité agricole, elle se compose essentiellement de cultures traditionnelles telles que les céréales et les oléagineux comme la lentille verte.

\*\*Fabrication de pièces de faible diamètre (boulons, cuvettes, bouchons...) en les usinant les unes à la suite des autres dans une barre de métal.



- 1 ■ Éoliennes de la Champagne berrichonne
- 2 ■ Château de Villeneuve
- 3 ■ Viaduc de Saint-Florent-sur-Cher
- 4 ■ Le Patouillet - Lunery
- 5 ■ Lavoir - Chârost

**NICOLE PROGIN**

Conseillère départementale du canton de Chârost  
Vice-présidente en charge du logement, du fonds de solidarité pour le logement, de la santé

**PHILIPPE CHARRETTE**

Conseiller départemental du canton de Chârost



## CONVERSATION CROISÉE

### NICOLE PROGIN & PHILIPPE CHARRETTE

## UN PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET NATUREL

Ce développement industriel, le long de la Nationale 151, véritable vecteur de communication depuis l'époque gallo-romaine, a su se fondre dans un cadre sillonné par le Cher et ses rives. Cet environnement propice à de belles découvertes, le temps d'une descente en canoë par exemple, est moins connu que celui de la Loire mais tout aussi pittoresque ! Cette nature préservée offre aussi des espaces dédiés aux loisirs. Le plan d'eau de Mareuil-sur-Arnon permet aux plus jeunes de découvrir l'apprentissage de la navigation. À Lunery, le site remarquable des Chaumes du Patouillet a été labellisé Espace naturel sensible par le Conseil départemental et permet à tout le monde de découvrir les secrets cachés d'une nature mystérieuse... sans oublier les itinéraires balisés à travers les forêts.

De nombreux sites architecturaux sont à découvrir notamment à Saint-Florent-sur-Cher : le viaduc, le donjon (inscrit à l'inventaire des monuments historiques), les ruines de la Tour de Bau ou le haut fourneau des lavoirs, témoin de l'importance de la métallurgie en Berry...

#### ■ QUE REPRÉSENTE POUR VOUS VOTRE CANTON ?

**PC et NP :** notre canton est un axe important entre Bourges et Châteauroux. C'est un bassin de vie. Il y a beaucoup de choses à faire surtout au niveau du tourisme. Notre rôle est d'être à l'écoute des citoyens et élus et d'œuvrer pour les communes, participer à la gestion financière pour investir pour l'avenir.

#### ■ QUELLES SONT VOS ACTIONS AU DÉPARTEMENT ?

**NP :** je suis en charge des politiques liées au logement et à la santé. Ce sont des domaines de compétences importants, qui mobilisent et pour lesquels il faut mobiliser. Il y a beaucoup d'enjeux pour le territoire liés notamment aux problématiques de désertification médicale.

**PC :** en qualité de président de la Commission finances, j'ai un regard attentif sur le budget de la collectivité dans une période assez contraignante pour les finances des collectivités locales.

#### ■ EN DEUX MOTS, COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS VOTRE BINÔME ?

**NP :** nous sommes complémentaires par l'âge mais également par nos origines professionnelles, Philippe étant directeur d'entreprise dans l'industrie et moi retraitée de la fonction publique hospitalière.

**PC :** Nous formons un vrai binôme et toutes nos actions locales sont vues ensemble, chaque avis compte.



6 ■ Église - Chârost

7 ■ La zone industrielle de Saint-Florent-sur-Cher

8 ■ Moulin à Lunery

## Manifestations

### DÉPARTEMENT

Jusqu'en novembre

Animations « Le Moyen Âge et ses héritages ». Dans 26 bibliothèques municipales : expositions, ateliers, lectures, spectacles, concours, conférences, concerts... et bibliobus à la plage à Sidailles. Organisées par la Médiathèque départementale.

Infos : [www.lecturepublique18.fr](http://www.lecturepublique18.fr)  
[www.chermedia.com](http://www.chermedia.com)



### DÉPARTEMENT

Jusqu'au 4 novembre

Crime au Château (6<sup>e</sup> saison). Des soirées délirantes sur la Route Jacques Cœur.

Un crime survient... et les visiteurs deviennent enquêteurs. Histoire et histoire-s se côtoient, entre humour et suspense.

Nombre de places limitées.

Réservation obligatoire - 02 48 65 31 55  
<http://route-jacques-coeur.org>



### DÉPARTEMENT

De juin à septembre

L'été des entreprises. Plus de 50 entreprises, de la TPE à la multinationale, ouvrent leurs portes pendant l'été, et laissent entrevoir leurs secrets et savoir-faire.

Infos : <http://www.cher.cci.fr>  
[www.berryprovince.com](http://www.berryprovince.com)

### MEHUN-SUR-YÈVRE

1<sup>er</sup> juillet

Grande Fête du bénévolat

Animations diverses et grand lâcher de ballons au profit de l'association Pied de nez.

À l'occasion des 70 ans de l'Encouragement du dévouement Mehun Saint-Doulchard.

Infos : [www.e-devouement-mehun.com](http://www.e-devouement-mehun.com)



### DREVAULT

8 et 9 juillet

9<sup>es</sup> Derventiales

« Rome contre les barbares »

Le site archéologique revient 2000 ans en arrière : reconstitutions historiques, gladiateurs, concerts celtiques et repas gaulois. Entrée gratuite.

Infos : 02 48 96 13 42  
<http://drevantlagrotte.fr/>

## Festivals

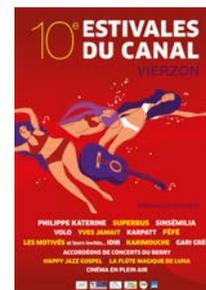
### VIERZON

Juillet et août

10<sup>e</sup> Estivales du Canal

Programme exceptionnel à la hauteur de l'événement : concerts gratuits, animations et cinéma en plein air, dans les Jardins de l'Abbaye.

Infos : <http://www.ville-vierzon.fr>



### BOURGES

30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre

Bulleberry

21<sup>e</sup> édition sur le thème :

Libertés : expositions, débats, ateliers, concours et dédicaces.

Infos : <http://www.bulleberry.com>

## Expositions

### NANÇAY – BOURGES

Galerie Capazza et Palais Jacques Cœur

Du 17 juin au 17 septembre

Exposition « Georges Jeanclos, Murmures » : hommage au sculpteur, 20 ans après sa disparition, par la Galerie Capazza et le Centre des monuments nationaux.

Infos : [www.galerie-capazza.com](http://www.galerie-capazza.com)  
[www.palais-jacques-coeur.fr](http://www.palais-jacques-coeur.fr)  
[www.monuments-nationaux.fr](http://www.monuments-nationaux.fr)



### SAINTE-SOLANGE

Du 27 au 30 juillet à 21 h 30

Scènes légendaires

Spectacle « La route de Maubranche » (4 représentations, écriture et mise en scène de Malik Tiaïba), donné par la troupe amateur du Foyer rural (150 bénévoles dont 70 acteurs amateurs).

Infos et réservations : [www.sceneslegendaires-billetterie.com](http://www.sceneslegendaires-billetterie.com)

## AVENIR POUR LE CHER

(LES RÉPUBLICAINS, UDI, DVD,  
SANS ÉTIQUETTE)

### CET ÉTÉ, VIVEZ LE CHER

Nous avons tous un rôle à jouer pour valoriser les atouts de notre territoire. Chaque collectivité doit contribuer à dynamiser et à promouvoir les pépites historiques, culturelles et gastronomiques en fonction de ses compétences.

Depuis 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a retiré la compétence économique au Département. Aujourd'hui, le seul moyen dont nous disposons pour renforcer l'attractivité tout en valorisant l'aménagement de notre département est le tourisme. **Véritable vecteur d'emplois non délocalisables, le tourisme est l'une des priorités du Département.**

Nous essayons d'aller chaque jour plus loin en proposant des événements et en réalisant un maillage touristique regroupant l'ensemble des collectivités, pour être plus lisible à vos yeux.

Dans ce but, nous avons créé une nouvelle structure qui permet de sauvegarder l'office de Tourisme de Bourges, qui est pour nous, l'une des vitrines touristiques indispensable pour promouvoir notre département, avec l'ensemble des autres offices de tourisme répartis dans notre territoire.

**Cet été, nous comptons sur vous pour découvrir ou redécouvrir ce que vous offre le Cher.**

Dans le cadre des 4 saisons du Département, nous vous attendons nombreux aux fêtes médiévales sur le thème de Jacques Cœur, **le samedi 3 et dimanche 4 juin 2017**. Profitez en famille, des animations gratuites dans les rues de Bourges. L'été est aussi l'occasion de découvrir les richesses du département: **le Pôle du Cheval et de l'Âne à la Celle-Condé, le Pôle des étoiles à Nançay, les bases de loisirs de Goule et de Sidiailles, l'Abbaye de Noirlac** ou encore de profiter de la gastronomie en allant découvrir les nombreux **AOC gastronomiques et viticoles**.

**Bonnes vacances à tous dans le Cher.**

**GROUPE AVENIR POUR LE CHER**

Président: Jacques FLEURY  
melanie.celegato@departement18.fr  
Tél. 02 18 15 68 01

## OSONS POUR LE CHER

(GROUPE DES ÉLUS SOCIALISTES  
ET APPARENTÉS)

### LA RURALITÉ EST UNE MODERNITÉ Pour peu qu'on y consacre collectivement toute notre énergie.

Face aux défis de ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, les habitants de notre département du Cher, comme les élus de notre groupe, doivent se mobiliser pour garantir notre qualité de vie. Travailler, se divertir, se soigner, se déplacer... Ce sont des droits fondamentaux pour tous les habitants de notre territoire, d'aujourd'hui et de demain. À titre d'exemples réussis: le partenariat public-privé avec l'hôpital et la clinique de Saint-Amand-Montrond, le centre culturel de rencontre de Noirlac, pilier d'un développement culturel de notre territoire, les maisons des solidarités dont celle de Baugy, les maisons de santé pluri-professionnelles comme celle du Val d'Auron, les aménagements routiers et paysagers dans le Sancerrois, le parc technologique de Sologne à Vierzon... De nombreux espaces ruraux sont devenus des lieux attractifs sous réserve de répondre aux enjeux des territoires.

Grâce à l'amélioration des voies de communication, du haut débit et des services aux publics... de belles entreprises poursuivront leur développement sur notre territoire dans les secteurs de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, des services, en s'appuyant sur les laboratoires de recherche publics et privés, garantissant à leurs salariés un cadre de vie et de développement personnel exceptionnel.

Comme nous l'avons fait depuis plus d'une dizaine d'années, nous devons nous mobiliser pour que la ruralité ne soit pas sacrifiée sur l'autel d'une compétitivité territoriale exacerbée pour mieux satisfaire au modèle d'un libéralisme mondialisé. Le premier contrat de ruralité du pays Loire Val d'Aube a contribué à améliorer notre cadre de vie. Il est un levier concret visant le dynamisme économique de nos entreprises, du tourisme et donc le soutien à l'emploi. Le contrat de ruralité est un véritable engagement de l'État, de la Région Centre-Val de Loire et des acteurs locaux pour notre territoire.

**GROUPE SOCIALISTE - DIVERS GAUCHE**

Président: Jean-Pierre SAULNIER  
melanie.chapuis@departement18.fr  
Tél. 02 48 27 80 44

## ENSEMBLE, MIEUX VIVRE DANS LE CHER

### LES PARTIS TRADITIONNELS DÉSAVOUÉS, LA VRAIE GAUCHE BIEN VIVANTE !

Nous nous félicitons du score obtenu dans le Cher par le candidat que nous soutenons, Jean-Luc Mélenchon. Il arrive 3<sup>e</sup> du scrutin (20 %). Il est en tête à Vierzon, 2<sup>e</sup> à Bourges, devançant François Fillon, le candidat pourtant soutenu par la majorité de droite du Conseil départemental. Quant au candidat du PS, il dépasse à peine les 5 %. Dans le Cher, les deux partis qui ont dirigé la France depuis plusieurs décennies n'obtiennent ensemble pas un quart des suffrages. Le désaveu est flagrant. À l'heure où sont écrites ces lignes, nous ne connaissons que les deux candidats arrivés en tête du 1<sup>er</sup> tour mais, quand vous les lirez, l'un des deux présidera la République.

Il ne s'agit pas de faire un parallèle entre la candidate de la haine et celui du monde de la finance. Mais une chose réunit ces deux candidats : leur volonté commune de casse des services publics, de diminution des dotations aux collectivités, du nombre de fonctionnaires... Ainsi les Départements, les Communes, vont, de toute façon, avoir à résister contre la poursuite de la politique d'austérité imposée depuis des décennies tant par la droite que par le Parti socialiste. Une politique convenant parfaitement à la majorité du Conseil départemental. Elle l'applique d'ailleurs déjà avec la suppression de plusieurs dizaines d'emplois au sein du Département sous le couvert pudique de « plan d'optimisation des services ».

Nous poursuivons notre opposition constructive au Conseil départemental, tout en étant force de proposition sur tous les grands sujets, en espérant que le score obtenu au 1<sup>er</sup> tour par nos idées soit le présage d'une époque où les valeurs humaines prendront le pas sur celles de la finance.

**Rencontrez Jean-Pierre Charles, Delphine Piétu, Mounire Lyame, Karine Chêne sur rendez-vous au 02 48 27 81 70 – Groupe PCF/Front de gauche**

**GROUPE ENSEMBLE,  
MIEUX VIVRE DANS LE CHER**  
Président: Jean-Pierre CHARLES  
magali.bessard@departement18.fr  
Tél. 02 48 27 81 70

TRIBUNES



# LES FUTURS DE L'ÉCRIT

3 & 4 JUIN 2017

32 SPECTACLES  
& INSTALLATIONS

ABBAYE DE NOIRLAC | 02 48 96 17 16  
18200 BRUÈRE ALLICHAMPS - CHER | WWW.ABBAYEDENOIRLAC.FR



RENCONTRES  
MUSICALES  
DE NOIRLAC

# LES TRAVERSÉES

24 JUIN AU 15 JUILLET 2017

ABBAYE DE NOIRLAC | 02 48 96 17 16  
18200 BRUÈRE ALLICHAMPS - CHER | WWW.ABBAYEDENOIRLAC.FR

